

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 17

Artikel: Les popultions primitives de l'Helvétie et leurs habitations
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

baillé don chi louis d'o à son valet, in desin : tai Dâvi, po ton voïadzo et se te ne t'es pié pas per lé, revin à la maïson.

Dâvi sé fa férè due pâ dé tzausé dé tredaina à la Françoise aô martzau ; dei ballé botté, l'atzité on tsapé gris et l'alla férè sés adieux per tot lo veladzo, et on deçando matin, ié part devant dzo. N'alla pas daô coté dé Dzenéva, po ne pâ férè peinsa à elliau que lo verron que l'allavé vers la Marienne Tzambettaz, ma ié moda d'âô côté dé la deint de Vaulion, po traversa la montagne. Quand l'arreva aô coutzet dé la deint, l'aï ava onna pecheinta niola su tot lo canton, lo selaô sé l'évavé à cé même momin et la niola seimblavé tota rodze. Dâvi, que n'avaï jamé çin vu, s'épouaira et crut que c'étais la mer rodze. N'ousa pâ alla plle lien et regrettavé dza d'être parti. « Ah ! se iavé su, ce sé dese, saré bin resta tzi mon père;.... mé foto dé l'étrandzi, ié vu mé reveri; la Marienne vau prau reveni ! » et l'arreva dza à la maison à midzo, ein passin pé derra, po ne pa êtré vu. Son père, ein lo vayant reveni, l'aï dit : Té dza revenu ! ô père, l'aï dit Dâvi, ié éta tanqu'aô bô de la mer rodzé, n'é pa éta fotu d'alla plle lien, et m'é su reveri. Tâ bin fé, que l'aï dit lo syndico, mà lé dzein sé vont fotré de té se té vaïon. Accuta, coumin n'in vindu lo gros caïon la senanna passa, t'é faut t'é fourra on part de dzo dein lo boiton, ca se lé dzein saviont que t'é dza ice, ne voudron pas crairé que t'a éta tanquié lé; mà du ce à on part de dzo, lo créront; ie deri à elliau que mé démanderont après té que t'é dein l'étrandzi.

Dâvi sé fourra dein lo boiton, io l'aï iavâ dein lò tin onna dzenellire, mà on l'avaï doutaïe et ne restavé pe rein qué lo quintzet. Dâvi sé cutza su la paille. Dévé la né, son père rablliavé devant la maison ; Djan Luvi aô dzudzo, qu'étaï son vesin, rablliavé asse bin devant tzi li, et quand furont à la limita daï dué maisons, voiliavont ti doux oquie qu'onna vatze avaï perdu, et cein amena onna tzecagne. L'iront prêt à s'impougni, et Dâvi, qu'oïa tot, dzemellivé dein son boiton. La colère l'aï monté à la tête et l'aôvré lo quintzet dé la dzeneillire, so son bré, fâ lo poing et sé mêt à crie : « Djan Luvi ! Djan Luvi !.... eh ! poéson ! se n'iro pâ dein l'étrandzi, quinta brocha té fotré, » et ie reintrera son bré et recliouse lo quintzet.

C.-G. D.

Les populations primitives de l'Helvétie et leurs habitations.

Espérant que nos lecteurs accueilleront avec plaisir un court aperçu sur cet intéressant sujet de notre histoire, nous nous permettons d'emprunter les lignes suivantes aux savants travaux de M. le professeur Troyon.

« Les restes d'habitutions qu'on découvre dans la plupart des lacs de la Suisse, dit le premier, remontent à une haute antiquité, et révèlent un genre de construction tout à fait étranger à la manière de bâtir de nos jours. La population la plus ancienne de l'Helvétie élevait la plupart de ses demeures au-dessus de la surface des lacs, en plantant, à quelques centaines de pieds de la rive, des pieux nombreux, distants en moyenne de trois à quatre pieds, et dont la partie supérieure dépassait de quelques pieds les hautes eaux. C'était sur ces pieux qu'on posait un plancher grossier sur lequel on construisait des cabanes

qui se groupaient en plus ou moins grand nombre, suivant l'étendue de l'esplanade et les besoins de la population. Les emplacements sur lesquels on trouve la partie inférieure de ces pilotis pris dans le limon, mesurent de 8,000 à 180,000 pieds carrés de surface. Les habitants de ces bourgades communiquaient avec la rive au moyen d'un pont ou de canots, formés d'un tronc d'arbre creusé en augé comme les pirogues des sauvages.

Quelques canots gisent encore au fond des lacs avec de nombreux restes de l'industrie des peuplades lacustres. On comprend que les instruments et les ustensiles hors d'usage étaient jetés à l'eau, où ils se tassaient au fond du lac avec tous les débris qu'on enlève journalier d'une habitation. Parfois des pièces intactes se perdaient, et lorsqu'un de ces établissements était détruit par l'incendie ou par quelque autre catastrophe, soit accidentelle, soit produite par des hostilités, tout ce qui n'avait pas été consumé par les flammes disparaissait dans l'eau sous les pièces de bois carbonisées qui gisent encore sur quelques emplacements.

Les savants ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle commencent les établissements lacustres, mais tout concourt à en faire remonter l'origine à la première dispersion des peuples qui se sont répandus de l'Asie sur les autres parties du globe.

Les archéologues, d'accord avec les historiens, divisent l'existence de ces antiques habitations en trois longues périodes qu'ils ont appelées : *l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge du fer.*

Durant le premier âge, la vie errante des premiers émigrants ne permettait pas l'exploitation des mines, en sorte qu'on dut, à la place du fer et de l'acier, utiliser l'os et la pierre.

Les instruments de cette industrie primitive se retrouvent en grand nombre dans les lacs de la Suisse, ainsi que dans les tourbières du nord de l'Allemagne et de l'Irlande, avec les restes d'anciennes habitations dont les emplacements ont été envahis par la tourbe. Des pierres dures étaient taillées et aiguisees sur le grès en forme de hache, et recevaient parfois des manches en bois de cerf. D'autres fois, la hache de pierre était fixée avec des ligatures sur un bois végétal, à la manière des herminettes. Des ciseaux et de véritables tranchets ont aussi pour manches des bois de cerf. On utilisait le silex ou la pierre à fusil pour des têtes de flèches, pour des pointes triangulaires, pour des scies, des racloirs et des couteaux.

C'était avec ces instruments qu'il fallait abattre des arbres, préparer des milliers de pilotis de 15 à 30 pieds de longueur, creuser les canots, assujettir les esplanades et construire les cabanes formées de pieux et de branches entrelacées, dont les interstices étaient garnis d'argile. On employait l'os pour des outils divers, entre autres pour des poinçons et des aiguilles. L'argile servait pour les pots et les différents autres vases d'usage domestique.

La pêche et la chasse, abondantes à cette époque, n'étaient cependant pas les seuls moyens d'alimentation. L'agriculture était connue. On a trouvé dans quelques lacs des grains abondants d'orge et de froment, ainsi que des pains carbonisés. La culture du lin permettait aussi de faire des tissus dont quelques lambeaux sont arrivés jusqu'à nous. Tous ces débris permettent de se faire une idée exacte du degré de culture de la plus ancienne population de l'Helvétie.

Il est difficile de dire exactement quelle fut la durée de cette première période. Dans tous les cas, elle fut assez longue pour permettre à l'homme d'occuper les points extrêmes de l'Europe, et d'entreprendre un commerce au moyen d'échanges. L'ambre jaune de la Baltique, les silex de la France et la nephrite d'Orient se retrouvent dans les lacs de la Suisse ; mais il vient un moment où l'invasion d'un nouveau peuple introduit une nouvelle industrie. Cette invasion est sans doute celle des Celtes, et c'est à eux qu'on doit attribuer la destruction générale des habitations lacustres du premier âge.

Dans le second âge, le bronze remplaça la pierre pour les instruments tranchants. Des épées d'un beau travail rappellent la description des armes homériques. De nombreux anneaux du même métal étaient passés autour de la plupart des membres, depuis les jambes jusqu'au cou. De fines gravures recouvrent les ornements, dans lequel l'épingle à cheveux jouait un grand rôle. Les pointes de lance et de flèche, les fauilles, et les tranchets sont tous en bronze. On trouve des broches, des aiguilles, des

espèces de navettes à filocher et des hameçons du même métal.

Ce qui caractérise ces produits de l'industrie, ce sont, d'une part, les petites dimensions des instruments, et de l'autre, le goût qui a présidé à leur fabrication. L'art du potier fait aussi des progrès. Quelques vases mesurent de deux à trois pieds de diamètre. D'autres ont été de véritables joujoux d'enfants. Plusieurs, arrondis à leur base, avaient pour support des anneaux en argile de 5 à 5 pouces de diamètre.

L'emploi du bronze à la place de la pierre fut un véritable progrès : tout travail devint plus facile. Mais un nouveau pas devait être fait dans la civilisation par la découverte du fer et de l'acier, laquelle donna, à son tour, naissance à l'âge de fer, dernière période lacustre.

Cette conquête de l'industrie, continue M. Troyon, s'est répandue en Europe à des âges divers. Tandis que le fer a été travaillé dans la Grèce plus d'un millier d'années avant l'ère chrétienne, il paraît n'avoir pénétré en Suisse que quelques siècles avant notre ère. L'introduction de ce précieux métal entre les Alpes et le Jura provient encore d'une invasion qui n'est autre que celle des Helvétiens.

Les Helvétiens ne sont point les premiers habitants du pays auquel ils ont laissé leur nom ; aussi est-ce en conquérants qu'ils ont traversé le Rhin. Leurs mœurs différaient de celles de la population lacustre qui, attachée à ses rives, n'émigrait pas volontiers ; ils venaient d'occuper une contrée où ne se trouvaient pas de bassins d'eau, en sorte qu'ils ne construisaient pas leurs demeures sur les eaux. C'est à cette invasion que se rattache la destruction de la plupart des bourgades lacustres du deuxième âge, après lequel il n'en subsiste plus qu'un fort petit nombre sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne. L'un de ces points est cependant remarquable par les armes en fer et les divers objets qu'on y a découverts. Les épées, les fers de lance, et la plupart des instruments, généralement plus grands que dans la période précédente, paraissent avoir été maniés par des mains plus fortes. Quelques pointes de trait sont à quatre pans. Plusieurs haches exigeaient un manche coudé, comme dans les âges antérieurs. Des anneaux de chaînes de fortes dimensions sont conservés. Un instrument, particulièrement remarquable par son antiquité, est une faux longue de 14 à 15 pouces. Le fer est aussi employé pour des ornements, tels que broches et boucles circulaires.

La poterie est ornée de figures géométriques, et parfois de dessins rouges, jaunes, bruns et noirs. Plus d'une vingtaine de pièces en terre cuite, trouvées dans le lac de Bienne, près de Nidau, représentent des croissants, qui se rattachent aux idées religieuses des anciens Celtes sur le culte de la lune.

Sous la domination romaine, il ne subsiste plus que quelques cabanes de pêcheurs sur un ou deux lacs de l'Helvétie. La perte de l'indépendance, d'une part, et, de l'autre, le développement de la civilisation mirent fin à cet antique mode de construction. *

Avant et après.

I.

Il n'existe rien de plus dissemblable, rien qui offre des contrastes aussi frappants, que l'homme avant et après le mariage. C'est une vérité antique bien souvent remise en question, un texte inépuisable de plaintes pour la femme ; et cependant ce champ d'observations déjà tant exploré est si vaste et si fécond, qu'on nous permettra d'y ajouter celles que nous avons eu l'occasion de faire et d'entendre ici et là.

Et d'abord, messieurs, veuillez faire quelque peu acte de cette franchise dont vous reprochez tant aux femmes de manquer, et convenez que nous n'avancions rien que de parfaitement vrai si nous disons que la plupart d'entre vous déploient, avant le mariage, une foule de vertus, d'égards, d'attentions délicates qui disparaissent après, comme la neige fond au soleil, non avec la promptitude de l'éclair, mais graduellement à mesure que vous n'en sentez plus la nécessité. Presque

tous les hommes, lorsqu'ils sont amants, ont le tort d'encenser si bien leurs idoles, de les habituer à une vie si douce, toute d'amour et de soins, que lorsqu'elles doivent plus tard y renoncer pour commencer le dur apprentissage de la vie réelle, il en est qui, cruellement désillusionnées, cherchent à resaisir ailleurs ce qui leur échappe... Elles ont grand tort et nous pensons qu'elles sont rares ; mais combien y en a-t-il qui souffrent de se voir privées du bonheur qu'elles avaient rêvé ! — Citons quelques exemples pris au hasard où les maris de bonne foi pourront facilement se reconnaître plus ou moins. Alfred veille un soir avec quelques amis. Lui, le boute-en-train ordinaire, parle peu et répond avec tant de distraction qu'on finit par le remarquer ; d'autant plus qu'il regarde sa montre toutes les deux minutes et ne la quitte des yeux que pour consulter la pendule placée en face de lui. Adrien, son ami intime, s'impatientant de ce manège s'écrie : quand vas-tu chez *elle* ce soir, que tu es si agité ? ta montre me va sur les nerfs, et je serai charmé quand elle t'indiquera l'heure du rendez-vous. — Merci, répond Alfred en souriant ; il est à huit heures. — Bon ! il n'en est que sept, aussi tu vas j'espère te contenter dorénavant de la pendule. Tiens, pour te donner patience, voici un cigare délicieux ? un pur Havane ; j'en ai reçu hier un caisson arrivant directement de Cuba. En disant ces mots Adrien ouvre son étui, mais Alfred fait un geste d'effroi et répond : je ne fume plus, merci. — Ah ! bah ! comment ? depuis quand ? toi, un fumeur enragé ! est-ce ton médecin qui te l'as défendu ? — Non, mais Maria craint l'odeur du cigare, la fumée l'incommode et c'est un bonheur pour moi d'y renoncer. A cette déclaration, les jeunes gens rient et accablent son auteur d'une foule de plaisanteries et de prédictions plus ou moins spirituelles. Enfin, 8 heures sonnent et Alfred se rend chez Maria, qui l'attend au milieu de sa famille. Elle s'aperçoit bien vite que son fiancé est imprégné du parfum qu'elle déteste ; elle fait une jolie petite moue dont Alfred devine le sujet ; il se hâte de se justifier en disant qu'il n'a point fumé, mais qu'il s'est trouvé parmi des fumeurs. Puis il s'excuse tendrement et renouvelle la promesse de renoncer à cette odieuse coutume. Maria sourit, la paix est faite ; le mariage tarde peu et l'on part pour l'Italie. Le troisième jour, les époux sont seuls, en wagon ; Alfred garde le silence ; il a l'air un peu ennuyé ; sa femme le remarque et lui demande à quoi il pense. Il montre un peu de confusion en disant qu'il aimeraït beaucoup oublier tout à fait le cigare, mais que dans ce moment il se sent une terrible envie de fumer. Maria dit en riant : C'est malheureux que tu n'aises pas de cigares avec moi. — Pourquoi ? me permettras-tu d'en user ? — Oui, oui, dit la jeune femme, qui pense n'avoir rien à craindre de pareil. Aussitôt Alfred prend une élégante valise suspendue au-dessus de sa tête et en sort l'étui désiré en disant : je te jure que je l'ai emballé par habitude, sans y réfléchir, et que ce matin j'ai été tout surpris de le trouver là. Maria a le cœur gros, elle n'ose se fâcher, mais elle pense qu'il y a huit jours ou n'y aurait pas songé.

(A suivre). S.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.